

Les infos du Conseil du 6 avril 2010

Travaux attribués

Le Conseil municipal a procédé à deux attributions, dans le cadre du chantier de la rue de la Gare nord, à Sombeval. C'est ainsi que les travaux de génie civil ont été confiés à l'entreprise De Luca SA, pour un montant de 44'861 francs.

Les conduites d'eau potable ont pour leur part été attribuées à la maison spécialisée Harnisch SA, de Sonceboz, pour un total de 92'899 francs.

Ecole à journée

L'Ecole à journée continue ne sera pas mise sur pied, à la rentrée d'août prochain, sur le territoire communal. Sur 180 bulletins d'inscriptions distribués, les autorités en ont reçu 130 en retour et le maximum d'inscriptions atteint, par module, plafonne à 4. Rappelons que pour répondre à la législation cantonale, une commune est contrainte à organiser un module lorsqu'elle y enregistre dix inscriptions.

D'ici à la prochaine rentrée scolaire, la Municipalité doit cependant avoir approuvé un règlement communal sur l'EJC et modifié dans le même sens les divers règlements communaux concernés directement.

SbozPark invité

Le préfet du Jura bernois a répondu négativement à SbozPark, le groupement qui projette une piste freeride de VTT. Il déclare dans son courrier que le projet ne peut être autorisé en l'espèce, en raison du trop grand nombre d'obstacles non naturels qu'il contient. Le préfet donnait jusqu'à 13 avril à SbozPark pour lui faire savoir s'il désirait maintenir sa demande, et donc la modifier.

Délégations

Paul-André Jeanfavre, maire, prendra part à l'assemblée générale du Cercle archéologie de la Société jurassienne d'émulation, ce samedi 17 avril à 18 h, à l'école primaire de Sonceboz.

Stéphane Schranz et André Vuille représenteront la commune à l'assemblée des délégués de la Protection civile du Jura bernois sud-ouest, qui se tiendra le 21 avril prochain à 18 h 30, au Centre régional PC de Tramelan.

Guy Montavon participera pour sa part à l'assemblée des délégués de la communauté scolaire du Jeangui, le 23 avril en soirée.